

CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

Formation en 1 an ou 2 ans

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

En 1 an Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) minimum
Être âgé de 17 à 29 ans

En 2 ans Avoir terminé une 3ème
Être âgé de 18 ans au 31/12 de l'année d'examen

OBJECTIFS

Obtenir un diplôme dans les métiers de la petite enfance

Être accompagné(e) dans la construction de son projet professionnel

Acquérir de l'expérience professionnelle

Nouveauté 2024

Spécialité

Baby-club en village
vacances à la montagne

STATUT

Apprentissage ou Formation continue adulte (Formation en 1 an)

TARIFS

Les tarifs sont donnés lors des renseignements

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Prise en compte des apprenants en situation de handicap :

- * Entretien préalable
- * Accompagnement possible par un référent H+
- * Adaptation de la formation
- * Possibilité de mise en place d'une AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) avec attribution MDPH

INDICATEURS

- Taux de réussite : 67 %
 - Taux de rupture : 0 %
 - Taux poursuite études : 0 %
 - Valeur ajoutée de l'établissement +10
 - Taux d'insertion : 100 %
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



MFR CFA VERNINES

218 route des Forges - Le Bourg - 63210 VERNINES

04 73 65 66 15 - mfr.vernines@mfr.asso.fr - www.mfr-vernines63.com



CAP AEPE

Cultivons les réussites



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance : Association des temps de formation en milieu professionnel et des temps de formation à la MFR
- Formation sur plateau technique permettant des mises en situation réalistes
- Projets, activités, visites de structures et interventions de professionnels
- Accompagnement individualisé dans un climat familial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves terminales et contrôle continu / Validation partielle possible / Possibilité de conserver le bénéfice des modules validés pendant 5 ans

DURÉE

- En 1 an**
 - 13 semaines de formation par an (840 heures)
 - Le reste du temps en entreprise
- En 2 ans**
 - 13 semaines de formation sur 10 mois (420 heures de septembre à juin)
 - Le reste du temps en entreprise

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Accès à l'emploi

- Garde d'enfants à domicile
- Agent de crèche
- Aide auxiliaire de puéricultrice
- animateur petite enfance
- Assistant(e) maternel(le) après obtention de l'agrément

Poursuite d'études

- Concours : ATSEM / ASEM / Ecole d'auxiliaire de puériculture
- Bac pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

Formation en 1 an

validation des compétences professionnelles

CONTENU DE LA FORMATION

3 blocs de compétences professionnelles
Accompagner le développement du jeune enfant
Exercer son activité en accueil collectif
Exercer son activité en accueil individuel

3 blocs de compétences générales
Français - Histoire géographie
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
Éducation physique et sportive